



MAIRIE DE DAMBENOIS

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 17 MARS 2014

Le lundi 17 mars deux mille quatorze, le Conseil Municipal de Dambenois s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur Luc SOMMER, Maire.

Convocation du 6 mars 2014.

Présents : MMES Séverine BESTEIRO, Anny CHAILLET, Cathy MONNIN, Brigitte VILLANI, MM. Philippe ARMBRUSTER, Marcel GRABER, Bernard NUSSBAUMER, Michel PAGE, Philippe POURCHET, Serge VOLLMER.

Absent excusé : M. Laurent JOLIVET

Absents : MM. Romain PEGEOT, Guy TAQUARD

Secrétaire de séance : MME Séverine BESTEIRO

Approbation du compte rendu de la séance du conseil municipal du 13 février 2014

DELIBERATIONS

1 – Compte administratif 2013 :

Monsieur Bernard NUSSBAUMER, Maire adjoint présente le compte administratif de l'année 2013 qui se définit comme suit :

REALISATIONS :

Section de fonctionnement :

Dépenses :	384 328,80,	
Recettes :	406 295,12	
Excédent reporté 2012 :	283 690,78	
Excédent de clôture :		306 287,10 €

Section d'investissement :

Dépenses :	430 685,71	
Recettes :	135 443,63	
Déficit reporté 2012 :	- 17 164,79	
Déficit de clôture :		- 312 406,87 €

Résultat de clôture : - 6 119,77 €

RESTE A REALISER :

Section d'investissement

Dépenses :	87 983,58 €
Recettes :	94 939,26 €

Budget total (réalisations et reste à réaliser) :

Recettes :	637 308,01 €
Dépenses :	902 998,09 €
Résultat de l'exercice :	- 265 690,08 €

Résultat de clôture : 835,91 €

et donne toutes les explications nécessaire à sa bonne compréhension

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte administratif 2013 et mandate Monsieur le Maire pour signer tous les documents.

2 – Approbation du compte de gestion 2013 :

Considérant que les résultats du compte de gestion 2013 dressé par le receveur municipal sont en conformité avec ceux du compte administratif 2013, visé et certifié par l'ordonnateur. Le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité le compte de gestion du Trésorier Municipal pour l'exercice 2013. Ce compte de gestion, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

3 – Affectation du résultat :

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2013, Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2013, Constatant que ce compte fait apparaître **un excédent de fonctionnement de 306 287,10 €**, DECIDE à l'unanimité des membres présents d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Déficit / Investissement	312 406,87 € (ligne 001 du budget 2013).
Excédent des restes à réaliser / Investissement	6 119,77 €
Déficit à reporter/ couverture du besoin de financement / Investissement	305 451,19 € (compte 1068)
Affectation à l'excédent reporté	835,91 € (ligne 002 du budget 2013)

4 – Autorisation de signature pour commencement des travaux rue de la Mairie et abords du Temple :

Le Maire explique avoir été informé par le Cabinet LAVALIN que les travaux des tranches conditionnelles 2 et 3 du marché « Aménagements Paysagers du centre village » pourraient débuter dès la 1^{ère} semaine d'avril 2014.

Il convient pour le conseil municipal de se prononcer sur cette anticipation.

L'exposé du Maire entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- AUTORISE le Maire à signer les documents nécessaires pour le commencement des travaux rue de la Mairie et abords du Temple.

5 – Subvention exceptionnelle / voyage à New York organisé par le lycée du Grand Chênois :

Le Maire fait part au Conseil Municipal d'une demande de subvention exceptionnelle pour un voyage à New York organisé par le lycée du Grand Chênois.

Deux élèves de Dambenois participeront à ce voyage scolaire du 9 avril 2014 au 19 avril 2014.

Cette subvention consisterait à réduire le coût du séjour d'un montant de 1280 € par famille.

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'attribuer une aide de 30 € par élève. Cette somme sera imputée à l'article 6574 du budget communal et versée directement aux familles.

6 – Avis portant sur des installations classées de l'environnement – Dossier de la Société France Métaux à Etupes :

La Société France Métaux désire déplacer son activité sur un nouveau site dans la zone d'activités de TECHNOLAND à Etupes. A cette occasion, elle désire également débiter une activité de dépollution de Véhicule Hors d'Usage (VHU).

Conformément, à l'article 512-33 du Code de l'environnement, tout transfert d'une installation soumise à autorisation sur un autre emplacement nécessite une nouvelle autorisation.

L'enquête publique est ouverte du 31 mars 2014 au 30 avril 2014.

La commune de Dambenois étant destinataire du dossier d'enquête publique, le Conseil Municipal est tenu de donner son avis par délibération.

Après discussion, le Conseil Municipal se prononce de la façon suivante :

Pour : 1

Contre : 0

Abstentions : 10

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

Permanences bureau de vote des élections municipales des 23 et 30 mars 2014 :

Le planning a été établi par les membres du Conseil Municipal.

Eclairage Public :

Certains candélabres n'éclairent plus depuis plusieurs mois, Lumielec sera contacté très prochainement pour faire le point.

Nouveau Point R :

Certains utilisateurs signalent quelques problèmes, notamment le conteneur à cartons :

- Volet coupant au niveau de la trappe
- Voir pour une collecte supplémentaire dans la semaine.

Séance levée à 21 h 50

Le Maire,
Luc SOMMER